

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION  
TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC :  
ECHAFAUDAGE**  
**Réservée aux particuliers qui réalisent eux même les  
travaux**

Dossier n° DZ .....

Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la réception de la demande. En l'absence de réponse dans ce délai, la demande est réputée refusée.

\* Un dossier complet = une étude immédiate et une validation rapide.

**PIECES A FOURNIR :** **4 EXEMPLAIRES - 5 si voie Départementale - 6 si situé en ZAC - 7 si Port de Gennevilliers**  
**Constituer des dossiers distincts**

- ❶ Un **plan de localisation** du site,
  - ❷ Un **plan de masse** au 1/200<sup>e</sup> avec les dimensions comportant :
    - l'orientation du plan avec le nom des rues,
    - La dimension de l'emprise au sol de l'échafaudage,
    - Selon le cas, les plantations existantes à maintenir, à supprimer (représentées différemment),
    - La localisation schématique des équipements publics existants, desservant le terrain ou tous dispositifs publics qui se trouveraient devant la propriété : candélabre, plaque d'égout, abris bus, chambre de télécommunication, passage piétons, panneaux publicitaires...etc,
  - ❸ Un **plan de principe de fixation** de l'échafaudage sur les façades, si nécessaire,
  - ❹ Le **récépissé de dépôt** de la demande de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable des travaux,
  - ❺ **L'autorisation du propriétaire** ou du syndic si vous n'êtes pas propriétaire,
- Dans tous les cas** fournir par une note technique toutes précisions utiles, à la compréhension du projet.

Une assurance dommage/ouvrage est recommandée au particulier qui intervient seul dans la réalisation des travaux.

L'obtention de cette autorisation ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme, ex : déclaration préalable (de travaux) pour une modification de façade...auprès du Service Urbanisme Réglementaire, 01 40 85 63 27, ou un arrêté d'interdiction de stationner ou circuler... auprès des Services Techniques, 12<sup>ème</sup> étage. 01.40.85.63.15

**DEMANDEUR : NOM et PRENOM :** .....

**N° d'urgence** obligatoire 24h / 24 – 7 j / 7 : tél. personnel : .....

Portable : ..... tél. professionnel : .....

**Email :** ..... **Fax :** .....

**ADRESSE DU DEMANDEUR :** .....

..... **N° Appart obligatoire:** .....

**ADRESSE DE L'ECHAUDAGE - indiquer si plusieurs rues :** n° .... rue .....

.....

..... **Références cadastrales :** .....

Motif de l'occupation : .....

Dimensions de l'échafaudage Hauteur : ..... Longueur : ..... largeur : .....

Largeur du trottoir : .....

Description et dimensions du passage prévu pour les piétons : .....

DATE DES TRAVAUX : du..... au..... DUREE PREVUE : .....

Fait à Gennevilliers, le  
Cachet et / ou signature du demandeur

Edition 2021

**Contact**  
Centre administratif  
Waldeck-L'Huilier  
177 avenue Gabriel-Péri  
92 237 Gennevilliers cedex  
01 40 85 66 66  
mairie@ville-gennevilliers.fr  
[ville-gennevilliers.fr](http://ville-gennevilliers.fr)